

Image not found or type unknown



Location impayée apres versement d'acompte

Par **pinet**, le **09/08/2010** à **11:17**

Bonjour, nous avons loué notre gîte du 7 au 21 août par contrat écrit. Le locataire a signé le document contractuel et nous a versé un acompte de 20 % DU MONTANT DU LOYER. Le jour prévu de son arrivée il nous téléphone nous annonçant qu'il ne pouvait venir et qu'il refusait de nous verser le restant du loyer. Pourriez-vous m'indiquer quelle procédure puis-je utiliser pour contraindre ce monsieur à nous verser ce qu'il nous doit? Vous remerciant par avance.

Pinet